

## Programme Études Patinage



### **Club de Patinage Artistique Québec Neufchâtel**

**C.P 81203 succursale Loretteville  
Québec, Qc G2B 3W7  
842-0007  
rgibara@cwm.ca**

### **Académie Saint-Louis**

**1500 de la Rive Boisée sud  
Québec, Qc G2C 2B3  
845-5121  
direct@aslouis.qc.ca**

Le Club de Patinage Artistique Québec Neufchâtel en partenariat avec l'école Académie Saint-Louis a pour mission le succès de chacun des patineurs d'âge secondaire dans son développement éducatif, sportif et personnel dans le but de les aider à fixer et atteindre leurs objectifs de vie.

Cet entraînement est en priorité offert aux étudiants de l'Académie Saint-Louis et aux patineurs et patineuses membre en règle d'un club de Patinage Canada faisant partie de l'Association des Clubs de Patinage Artistique de la Ville de Québec.

Les étudiants seront libérés vers 15h00, du lundi au vendredi.

## **Critères d'admission**

### **Critère 1 – Test de style libre de Patinage Canada**

Avoir réussi le test *Préliminaire (au complet)* de style libre avant la rentrée scolaire est le critère prioritaire.

Il est possible de s'inscrire de manière conditionnelle pour les élèves réussissant le test exigé entre la mi-avril et la mi-août de l'année précédent la rentrée scolaire.

N.B. La direction se réserve le droit de refuser toute demande conditionnelle et fera connaître les réponses à ces demandes à partir du 20 août précédent la rentrée scolaire.

## **Programme Études Patinage**

### **Critère 2 – Club d'appartenance de l'A.C.P.A.V.Q.**

Association des Clubs de Patinage Artistique de la Ville de Québec (A.C.P.A.V.Q.)

Être membre en règle du C.P.A. Québec Neufchâtel ou du C.P.A. Duberger Les Saules est le deuxième critère pour les places disponibles.

### **Critère 3 – Club d'appartenance de la Ville de Québec**

Être membre en règle d'un club de patinage artistique de Patinage Canada faisant partie de la nouvelle Ville de Québec est le troisième critère prioritaire pour les places disponibles.

### **Critère 4 – Club d'appartenance à l'extérieur de la Ville de Québec**

Être membre en règle d'un club de patinage artistique de Patinage Canada à l'extérieur de la nouvelle Ville de Québec est le quatrième critère priorisé pour combler les places restantes suite à l'approbation du technicien de la Ville de Québec.

N.B. Les patineurs déjà admis indépendamment de leur club d'appartenance ont priorité pour terminer leurs études secondaires sur toutes les nouvelles demandes d'admission de l'année en cours dans la mesure où ils rencontrent les critères académiques de l'Académie Saint-Louis et les critères techniques mentionnés précédemment de Patinage Canada.

## **Considérations particulières**

- La capacité maximale du groupe est de quinze patineurs
- Les critères techniques et sportifs décrits dans le « Critère 1 » sont valables dans la seule mesure où l'élève rencontre les critères académiques de l'Académie Saint-Louis.
- Aucun patineur à temps partiel ne sera admis sur les plateaux d'entraînement
- Le CPA Québec Neufchâtel et l'Académie Saint-Louis prendront en considération toute demande de libération de cours supplémentaires pour les patineurs rencontrant les critères académiques et sportifs.
- Le CPA Québec Neufchâtel et l'Académie Saint-Louis évalueront toute demande d'élève de niveau collégial ou universitaire ayant complété ses études secondaires à l'Académie Saint-Louis, possédant le test de *Junior compétition* de Patinage Canada et étant un compétiteur actif.

## **Programme Études Patinage**

### **Horaire**

Les séances de patin se dérouleront du lundi au vendredi de 15h20 à 16h20 au Centre Récréatif Michel-Labadie, 3705 ave. Chauveau du 7 septembre 2010 au 13 mai 2011.

Les dates de congé où il n'y a pas de patin sont les suivantes :

- À déterminer selon le calendrier scolaire

Ces dates sont sujettes à changement selon la demande et la disponibilité des glaces.

### **Transport**

Le transport entre l'Académie Saint-Louis et le centre récréatif Michel-Labadie est fourni par l'Académie tandis que le transport entre l'aréna et le domicile de l'élève n'est pas fourni.

### **Coût d'inscription**

Le coût d'inscription par patineur représente les frais administratifs et les frais de location de glace. Il n'inclue pas les frais de compétition ainsi que les cours privés donnés par les entraîneurs. Le coût d'inscription est calculé selon le nombre de participants au programme. Il n'y aura aucun remboursement à partir du moment où la rentrée scolaire est débutée.

**Le coût d'inscription est de 160,00 \$ par patineur pour la saison complète (ce coût peut varier selon les ententes de tarification avec la Ville de Québec et aussi selon le nombre de participant au programme).**

La Direction.

# Programme Étude Patinage 2010-2011

## Curriculum du patineur

Nom : ..... Prénom .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code postal : .....

Date de naissance : ..... / ..... / ..... Sexe : F  H   
JJ MM AAAA

Téléphone résidence : (.....).....-.....

Courriel : .....

Numéro de Patinage Canada : ..... Numéro du club : .....

Club d'appartenance : .....

**Épreuves réussies au 1<sup>er</sup> septembre avant la rentrée scolaire :**

Épreuve en style libre : ..... Date: .....

Épreuve de compétition : ..... Date: .....

**Nom de l'entraîneur :**

**Téléphone**

Inscrit au Programme Étude Patinage la saison précédente : Oui

**Le patineur est membre d'un club :**

de l'A.C.P.A.V.Q.  de la ville de Québec  à l'extérieur de la Ville de Québec

**Le coût d'inscription est de 160,00 \$ par patineur**  
(ce coût peut varier selon les ententes de tarification avec la Ville de Québec  
et aussi selon le nombre de participant au programme).

**Le chèque doit être libellé au C.P.A. Québec Neufchâtel**  
**avant le 1<sup>er</sup> septembre 2010 et posté à :**

**Rémi Gibara**  
**11985 rue Thibault**  
**Québec, Québec G2B 3V9**